

Réunion du 11 décembre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

**CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 76

Nombre de votants : 83

L'an deux-mille vingt-trois, le onze décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mmes et MM, Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÈQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEX, Didier REY, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSEUR-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Michel SARTHOU (Suppléant de Alain LENGLET), Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :**

Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Monique LARRADET, Laurent COUBLUCQ (pouvoir à M. Jérôme LAY), Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Gérard IRIART (pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Emilie DARSAUT (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Alain LENGLET, Marc PEREZ, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 2 : AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SAS AROBASE TRAVAIL TEMPORAIRE, IMPLANTÉE A ARTIX, VIA LA SARL MONTEAGUDO**

**Rapporteur : M. Michel DUPUY**

Le projet immobilier est porté par la SARL MONTEAGUDO, propriétaire du foncier. La SAS AROBASE TRAVAIL TEMPORAIRE sera le locataire principal, elle occupera une partie des bureaux et sous-louera le reste des bureaux à plusieurs de ses filiales. La SAS AROBASE TRAVAIL TEMPORAIRE, occupant principal, est aussi l'actionnaire majoritaire de la SARL MONTEAGUDO, ce qui rend cette dernière éligible à notre règlement d'intervention.

La SAS AROBASE TRAVAIL TEMPORAIRE, gérée par M. Santiago DIEZ, développe un bouquet de services RH : intérim (20 agences), cabinet de recrutement, cabinet de gestion sociale, temps partagé, formation, dans des secteurs d'activités très variés : transport, agriculture, saisonnier, industrie, tertiaire. M. DIEZ souhaite pérenniser le groupe et de ce fait, s'engage dans une politique RSE en se structurant en entreprise à mission depuis 2022.

Aujourd'hui, plus de 80 salariés permanents et environ 1 100 salariés délégués dans les différentes entreprises du Sud-Ouest travaillent à l'échelle du groupe. L'objectif du groupe est de faire travailler 150 salariés permanents d'ici 5 ans avec 100 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Au niveau local, 22 personnes travaillent sur le site d'Artix (agence d'Artix et siège social confondus). Cependant, les locaux sont devenus obsolètes et trop étroits.

Les travaux sur le site d'Artix ont pour principaux objectifs d'offrir de bonnes conditions de travail pour le personnel en place, de créer un pôle attractif pour les futures recrues en proposant un lieu de travail plaisant et d'avoir un siège social qui puisse répondre aux besoins de soutien du groupe.

En 2023, sur le site d'Artix, 5 embauches étaient prévues et en 2024, 4 autres personnes devraient être recrutées.

Le budget prévisionnel de ce projet s'élève à 2 505 114 € HT. L'enveloppe des dépenses éligibles est aujourd'hui estimée à 1 007 283,20 € HT.

Compte tenu du solde de l'enveloppe budgétaire disponible, il est proposé d'attribuer une aide à l'investissement immobilier à la SARL MONTEAGUDO d'un montant plafonné à 100 728,32 €, soit un taux d'intervention de 10 %.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres décide :

- **d'octroyer** une aide de 100 728,32 €, soit 10 % d'une enveloppe de dépenses éligibles retenue à hauteur de 1 007 283,20 € HT,
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SARL MONTEAGUDO la convention, annexée à la présente délibération, qui fixe les modalités de versement de ladite aide.



Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée  
Pour extrait certifié conforme,  
Le président,

**Patrice LAURENT**